

L'OPIMUM.

I

C'était le corbillard des pauvres, la dernière classe, avec une énorme couronne d'immortelles jaunes se détachant sur le drap noir...

Et le cortège descendait des hauteurs de Montmartre par une matinée froide et brumeuse, avec une petite pluie qui tombait comme une possédée d'eau.

Certes, tout le monde le connaissait, ce poète de l'opium, admirable de philosophie et de paresse, qui habitait depuis trente ans les hauteurs de Montmartre!

De moyens d'existence? Il n'en avait guère, il vivait, nourri tantôt par l'un, tantôt par l'autre, l'invité obligé de toutes les agapes littéraires et artistiques...

Bon garçon, au demeurant, ce Chalime que les générations de la bohème se léguaient comme un fétiche; c'était l'immuable hôtelier de l'immense garni de Montmartre; il recevait les jeunes et accompagnait les anciens anxieux que le succès faisait descendre la Butte.

Chalime fumait l'opium. On ne l'avait jamais surpris, il est vrai, dans cette chinoise occupation, mais il l'affirmait, il l'avait dit en vers... Pourquoi ne l'avait-on pas vu? Il avait d'ailleurs les yeux fort corrus, les dents très mauvaises et c'était là, il le disait, des preuves irréfutables.

II

C'était une histoire très étrange, celle de l'opium, dont Chalime vivait depuis trente ans avec un imperturbable sérieux.

Il fallait remonter bien haut, à l'époque où, frais débarqué du Midi, dont il emportait toutes les exubérances, Chalime s'en était venu à Paris pour croquer un petit héritage et étudier... disait-il...

Etudier quoi? Il ne l'avait jamais su au juste, et en attendant mieux, avec son amusant bagout teinté d'alioli et la tête bourrée de coups de soleil, il piochait sa licence... de brasserie.

Et voyez comme les choses arrivent! Un jour qu'il flânait, pour n'en pas perdre l'habitude, Chalime était entré dans une salle de vente où quelque commissaire-priseur liquidait un mobilier après décès.

— Deux francs! — Deux francs cinquante! — Trois francs! — Voyons, messieurs, c'est une pipe authentique, trois francs, c'est rationnel! s'écriait le commissaire-priseur en élevant au-dessus de Chalime sa voix d'opéra.

— Trois francs cinquante! — Soixante-onze! — Cinq francs! huria Chalime, agacé de ne rien voir.

Il ne savait, à vrai dire, s'il possédait une rotissoire ou un pot de chambre, un dessin de maître ou une paire de rideaux; les trois coups résonnaient sur la table, l'objet lui resta.

— Voilà la pipe, voilà l'opium. Et en même temps un employé de la vente remettait à Chalime une minuscule pipe en fourneau de cuivre et un petit sachet de cuir, recouvert de soie chinoise, qui renfermait quelques grains d'une résine jaune.

— Chalime était possesseur d'une pipe d'opium!

III

Bientôt chez lui, comme il était fort curieux des coutumes étrangères, il résolut de s'offrir une journée à la chinoise; mais que faire? Après avoir retourné la pipe en tous sens, l'avoir démontée, examinée par tous les bords, Chalime, un peu vexé, fut contraint d'avouer son ignorance et le commissaire-priseur ayant négligé de lui donner avec l'objet la manière de s'en servir, il dut attendre pour passer sa fantaisie de plus simples renseignements.

Mais l'imagination marchait; cette diabolique d'imagination, qui allait chez lui fort vite, se souciait bien de tous ces ornements, la muse le pressait; ne pouvant fumer, il accoucha d'une pipe de verre.

Affaires militaires en France.

Le droit de punir.

M. Bertheaux, ministre de la guerre, vient d'adresser aux commandants de corps d'armée la circulaire suivante:

Le droit de punir est l'une des attributions les plus délicates du commandement.

Ce n'est pas faire preuve de zèle, d'activité et de vigilance que d'infliger de nombreuses punitions; c'est souvent même la preuve du contraire, car celui qui punit beaucoup n'a pas su prévenir.

Il faut s'efforcer d'obtenir la discipline volontaire basée sur les sentiments élevés de dévouement à la patrie et sur la connaissance exacte du devoir; on y arrivera en développant judicieusement l'éducation morale (article 1er du service intérieur, devoirs du colonel).

Dans tous les cas — et ceci vise plus particulièrement l'arrivée des recrues — on emploiera tout d'abord les conseils, les observations, les reproches, avant d'en arriver aux punitions proprement dites.

On retardera ainsi le plus possible le moment d'infliger une première punition.

La première punition a souvent, en effet, une énorme influence sur la manière de servir; elle peut engendrer chez l'homme de recrue le découragement et l'abandon, si elle a été infligée alors qu'il n'était pas encore familiarisé avec ses devoirs et ne se faisait pas une idée exacte des exigences de la discipline.

Ces principes ne sont que le développement des prescriptions du premier paragraphe des articles 303 (infanterie), 294 (cavalerie), 321 (artillerie) du décret portant règlement sur le service intérieur, qui ordonne de proportionner la punition infligée au temps de service accompli.

L'homme de troupe qui aura mérité une première punition sera toujours présenté au chef de corps ou de service, qui appréciera si la faute a été commise par mauvaise volonté ou indiscipline, ou simplement par inadvertance ou défaut d'instruction. Dans le premier cas, la punition sera maintenue; dans le second cas, elle sera suspendue pendant un mois et définitivement effacée si, pendant ce temps, le soldat n'encourt aucune punition nouvelle.

Le bénéfice du sursis pourra être accordé plusieurs fois au même homme lorsque le chef de corps appréciera l'utilité de cette mesure, en raison des circonstances dans lesquelles la faute aura été commise et de la manière habituelle de servir de l'homme.

En ce qui concerne les punitions de prison, les chefs de corps ont le devoir de se tenir au contrat de l'Etat produit par la détention sur l'état sanitaire et moral de l'homme. On n'hésitera pas à interrompre la durée d'une punition de prison, si le médecin consulté le juge utile dans l'intérêt de la santé de l'homme puni, quand bien même aucune maladie caractérisée ne se serait déclarée.

De même, lorsque l'isolement aura produit son effet et que l'homme se sera amendé en servant correctement, on ne devra pas attendre, pour l'élargir, l'achèvement complet de la punition. Lorsque la moitié de la punition aura été subie, le chef de corps se fera présenter les hommes punis de quinze jours de prison qui se trouveront dans les conditions ci-dessus et les renverra à leur compagnie s'il le juge convenable, après les observations et les conseils nécessaires.

Pour les punitions dépassant quinze jours de prison, les propositions de réduction seront soumises dans les mêmes conditions aux généraux qui auront prononcé les punitions.

Si la prison est un moyen de discipline auquel on peut être réduit à recourir avec des soldats âgés ou pervertis, il est juste de leur laisser la possibilité de racheter leurs fautes et de s'amender; on dispose ainsi d'un mode d'action morale très puissant, dont il ne faut pas négliger de tirer parti.

Dans ce même ordre d'idées, il sera nécessaire que le chef de corps se fasse présenter, à l'issue de leur punition, tous les soldats qui auront subi des punitions de prison, pour se rendre compte de leur état d'esprit et les aider de son conseil, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Enfin, il importe au plus haut point de ne pas négliger dans un même local les soldats qui subissent accidentellement une punition de prison et les hommes d'une mauvaise conduite habituelle et dont le sens moral est affaibli ou perverti. A moins d'impossibilité, ces deux catégories d'hommes punis devront être soigneusement séparées. Il sera toujours préférable, quand la disposition des locaux et le nombre des hommes punis le permettront, de pratiquer l'

Cinquantenaire DE LA Prise de Malakoff

Chronique Parisienne

Il y avait il y a quelques jours cinquante ans que s'accomplissait un des plus beaux faits d'armes qu'aient enregistrés les annales militaires de la France.

La prise de Malakoff. C'est, en effet, le 8 septembre 1855 que tomba entre nos mains, après un siège long et meurtrier, le fameux bastion qui était, suivant le mot du général Niel, le clef de Sébastopol.

Placée au sommet d'un mamelon, dans la partie sud des fortifications de Sébastopol, la tour de Malakoff, avec ses puissants moyens de défense, son artillerie redoutable, et ses retranchements massifs, paraissait défier tout assaut.

C'était une position inexpugnable. Et, pourtant, elle devait céder aux efforts héroïques, fous, de nos soldats, dont l'élan impétueux étouffait le courage, tranquille des Russes.

Quelle page admirable de notre histoire! Le siège de Sébastopol, malgré l'ardeur des troupes françaises et anglaises, traînait en longueur. Il fallait porter un coup décisif, briser, par une action d'éclat, la résistance obstinée des soldats russes.

Toute l'activité de nos soldats fut alors concentrée sur le redoutable bastion. Des travaux d'approche furent entrepris dans cette direction. Les Russes avaient compris toute la portée de ce plan hardi. Aussi multipliaient-ils les travaux de défense autour du bastion. Leur artillerie balayait l'espace de huit cents mètres qui séparait nos troupes de la place forte.

Néanmoins, le 7 juin 1855, le Mamelon Vert tomba au pouvoir des Français, et ce premier succès enlevait aux Russes leur première ligne de défense.

La distance à franchir n'était plus que de 400 mètres environ. C'est alors que le général Péliésier résolut de livrer un assaut décisif au bastion, dont le système défensif embrassait le Petit Redan, la Courtine et la batterie de la Pointe.

Le 18 juin à trois heures du matin, par un ciel légèrement vapoureux, nos troupes, divisées en trois colonnes et commandées par les généraux Brunet, Mayran et d'Autemarre, s'élançèrent des tranchées vers Malakoff.

Mais l'ennemi se tint sur ses gardes. Il fit pleuvoir un ouragan de mitraille sur nos soldats, dont les rangs sont cruellement décimés en quelques instants.

Successement, on voit tomber les généraux Brunet et Mayran, mortellement blessés, le lieutenant-colonel La Bousinière, le colonel Bondville et le lieutenant-colonel Paulze d'Ivoy.

En vain les Français continuent sans faiblir leur mouvement en avant. Ils se heurtent à de formidables obstacles. Couvert de sang, percé de blessures, le brave colonel Manèque parvient à franchir la ligne de défense. Malheureusement, il n'est entouré que d'un petit nombre de soldats, qui ne peuvent se maintenir dans leurs positions.

Les Anglais, d'ailleurs, ont échoué dans leur attaque contre le Grand Redan. Le général Péliésier se voit dans la nécessité d'ordonner la retraite. C'était notre premier échec en Crimée. Il nous coûta plus de 3,000 hommes, tués ou blessés.

Plusieurs semaines s'écoulèrent dans une activité agitée de diversissements de toutes sortes. On installa un théâtre où nos soldats s'amusaient à jouer la comédie. Les zouaves s'y distinguaient par leur entraînement leur joyeuse humeur.

Une représentation de "L'Ours et la Pacha" obtint un succès de fou rire. Sur les programmes, à côté des noms des "artistes", figuraient des "chœurs" de généraux qui excitaient le sourire des portraiturés eux-mêmes.

Ab! on ne s'ennuie pas une minute.

La recette va aux ambulances ou sert pour acheter du tabac aux blessés. Les soldats anglais ne manquent pas une de ces présentations originales qui les font rire aux larmes.

Russes et Français échangent parfois, à distance, des saluts. En adversaires courtois, ils savent apprécier leur vaillance respective. Vingt-cinq mètres seulement les séparent les uns des autres!

Aux premiers jours de septembre, un conseil de guerre décide qu'un second assaut sera livré contre le bastion de Malakoff le 8 à la première heure du jour.

Le jour solennel s'est levé. Un peu avant l'aube, les troupes françaises prennent les armes et se glissent en silence dans les tranchées. Toutes les montres ont été réglées sur celle du général en chef. Lorsque les deux aiguilles marqueront midi, les trois colonnes des généraux Dulauc, Mac-Mahon et La Motte-Rouge devront s'élaner à l'assaut.

Le chapeau à la main, les généraux montent les premiers sur le crête des parapets. C'est le signal de l'assaut. Tambours et clairons battent et sonnent une charge endiablée. Les soldats de Mac-Mahon poussent un hurrah fraternel et s'élancent vers la partie extérieure du bastion.

Un passage du rapport du général Péliésier relate, avec une éloquente brièveté, cette heure tragique et sanglante.

— La 1ère brigade de la division Mac-Mahon, le 1er zouaves, en tête, suivi de la 7e de ligne, ayant à sa gauche le 4e chasseurs à pied, s'élança contre la face gauche et le saillant de l'ouvrage de Malakoff. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur de l'escarpement des talus rendent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes; mais enfin, ils parviennent sur le parapet garni de Russes qui se font tuer sur place et qui, à défaut de fusils, se sont armés de pioches, de pierres, d'écoovillons, de tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains.

"Il y eut là une lutte corps à corps, un de ces combats étonnants dans lequel l'impétuosité de nos soldats et de leur chef pouvait seule leur donner le succès. Ils sautèrent aussitôt dans l'ouvrage, refoulèrent les Russes qui continuaient de résister et, peu d'instants après, le drapeau de la France était planté sur Malakoff pour ne plus en être arraché."

Ecorchés, débordés, les Russes abandonnèrent la place et se replièrent sur les troupes de réserve qui déjà se montrèrent de tous côtés.

Tandis que la division Dulauc attaque le bastion du Petit Redan, la division du général de La Motte-Rouge s'est élançée sur la grande courtine reliant Malakoff au Petit Redan et qui tombe bientôt en notre pouvoir, ainsi que la deuxième enceinte.

Occupant les Russes se sont ralliés et leurs batteries sèment la mort dans nos rangs. Les généraux de Saint-Pol, de Marolles et de Pontevès sont tués. Nos colonnes sont dans la nécessité de se replier dans les tranchées, laissant le général de La Motte-Rouge dans les fossés de la courtine.

A ce moment, un écolat d'obus blessa au côté droit le général Boquet, que ses officiers emportèrent à quelque distance pour lui prodiguer les premiers soins.

De leur côté, les troupes anglaises attaquent le Grand Redan. Après avoir éprouvé des pertes sérieuses elles parviennent à pénétrer dans l'angle saillant de la redoute, mais ne peuvent s'y maintenir longtemps.

Il n'importe. Malakoff était en notre possession. A cinq heures, une formidable explosion déchira l'air, en même temps qu'un épais nuage de poussière et de fumée monta vers le ciel.

On croit que la division Mac-Mahon a été étonnée sous les débris du bastion.

L'explosion s'est produite dans une batterie de la courtine, causant il est vrai de sérieux ravages. La fumée dissipée, on aperçoit le drapeau français qui flotte sur le parapet. Alors, c'est une explosion de joie qui s'étend comme un roulement de tonnerre. Les Russes sont vaincus.

L'assaut de Malakoff nous avait coûté des pertes cruelles: 3,000 morts, 6,000 blessés, 45 officiers supérieurs hors de combat, 350 officiers subalternes.

Les généraux de Pontevès, Bivet, Breton de Marolles, de Saint-Pol étaient tués; les généraux Boquet, Lebouff, Trochu, de Balles, Bourbaki, Coustou, Mellinet étaient blessés.

Le lendemain, les Russes, voyant que toute résistance était inutile, se retirèrent sur la partie nord de Sébastopol.

Ce magnifique exploit valut au général Péliésier le bâton de maréchal, puis le titre de duc de Malakoff.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Jeunes criminels.

Les tristes soldats de l'armée du crime se recrutent de plus en plus parmi les jeunes gens. Jadis, les Troppmann, les Jud, les Lacenaire, les Pel, les Dumollard, les Lacommerais avaient dépassé depuis longtemps la prime jeunesse lorsqu'ils furent les héros de causes restées célèbres. Maintenant, ce sont des "timberbes", presque des gamins, qui cambriolent et assassinent avec une audace et un sang-froid saisissants. Les auteurs de l'assassinat de cet infortuné gardien de la bijouterie de rue du Temple, que M. Hamard, chef de la Sûreté, vient heureusement de découvrir, sont des jeunes gens de dix-sept à vingt ans et ils sont déjà d'anciennes connaissances de la préfecture de police.

La progression constante de la jeune criminalité est effrayante. Dans quelques années, si elle continue, les gamins prendront la plus grande place dans les statistiques criminelles. Sur le pavé parisien, la police ramasse annuellement de vingt à vingt-cinq mille malfaiteurs, garçons et fillettes, que la justice rejette le plus souvent sur la voie publique. L'an dernier, plus de vingt-sept mille enfants et jeunes gens ont été traduits devant les tribunaux français pour délits et crimes divers.

Le vagabondage et la mendicité ont toujours été les plaies de notre organisation sociale, et l'Etat est impuissant à diminuer le nombre de ces mendiants et de ces vagabonds qui aujourd'hui tendent la main et qui demain voleront et assassineront.

Le jeune Albert Eckert, celui qui étrangla le "père Florent", n'avait pas seize ans quand il fit partie d'une bande de malfaiteurs qui, nuitamment, attaquaient les passants. Après le crime de la rue du Temple, il a été arrêté à Creil, là où, il y a vingt-quatre ans, Rastor, un jeune criminel également qui avait étranglé la veuve Stordeur, de complicité avec sa maîtresse, Anna Perrin, s'était réfugié et avait été dépeint par les inspecteurs de la Sûreté Rossignol et Jaume. Charles Bistor et Anna Perrin n'avaient pas quarante ans à eux deux!

Crime épouvantable sévèrement puni par le jury, par lequel siègeait M. Carolus Duran. Malgré une belle plaidoirie de Me Crochard, qui dit que l'histoire de Bistor et de sa maîtresse était "une histoire d'amour et de misère", Charles Bistor fut condamné à la peine capitale. Anna Perrin s'en tira avec six années de réclusion. Le président Grévy crut devoir user de son droit de grâce en faveur du condamné à mort.

Félix Lemaître, lui, avait à peine quinze ans lorsqu'il attira dans la chambre qu'il occupait sur le boulevard de la Villette le petit Schaenen, enfant de six ans, qu'il assassinait sans aucun motif.

Arrêté, Lemaître fut mis en présence du cadavre de sa victime. L'insensibilité du jeune monstre étonna le juge d'instruction, préparé cependant à toutes les surprises. Il lui en fit l'observation et Lemaître répondit: — Je ne pleure jamais; ma nature s'y refuse. Il est impossible de voir sur ma figure ce que je pense et ce que je ressens.

Le magistrat lui demanda ensuite pourquoi il avait mis à nu la poitrine du petit martyr.

— Mon couteau avait moins d'obstacles à traverser, expliqua cyniquement Lemaître.

Il était bien responsable, ce jeune criminel. Le docteur Le-grand du Saule l'examina, et son opinion ne fit aucun doute à ce sujet. Le jury, devant lequel il comparut, lui accorda, cependant des circonstances atténuantes. Lemaître fut condamné à vingt ans de prison. A trente-cinq ans, il reprendra sa place dans la société; l'homme alors se vengera cruellement sur elle.

Les débuts de l'employé de commerce Eugène Olivier furent les mêmes que ceux de Lemaître. Il vola de petites sommes chez divers patrons, et finit par commettre un assassinat.

A quinze ans, il trouva une lettre chargée sur un trottoir du boulevard Malesherbes; il s'empara des billets de banque qu'elle contenait et donna libre cours à sa passion pour les montres. L'année suivante, armé d'un rouleau en bois de chêne dont se servent les pâtisseries, il alla rendre visite à une parente septuagénaire et, tandis que celle-ci lisait son journal, il lui martela le crâne. Les coups portés furent si violents que la cervelle, les os, la chair, ne formèrent plus qu'une épaisse bouillie.

Comme, au cours de son premier interrogatoire, le juge de mandait à Olivier d'où lui était venue l'idée de se servir d'un rouleau à pâtisseries, il répondit: — C'est un instrument long et dur. J'avais calculé qu'en l'employant comme un levier, j'aurais à une arme terrible, et c'est pour ce motif que je l'ai choisi!

— On a trouvé sur vous la montre en or de votre victime?

— J'aime les montres. Eugène Olivier, comme les jeunes criminels, semblait satisfait de la notoriété que son crime lui donnait et, pendant sa détention, il n'eut pas une seule parole de regret.

— Je sais, disait-il à ses gardiens, qu'on ne guillotine pas les enfants. Alors, à quoi bon m'inquiéter?

En effet, il fut envoyé au bagne pour vingt ans. Il devait d'ailleurs mourir. Peu après, il fut tué dans une révolte à laquelle il prit part. Sur lui, chose extraordinaire, se trouvait encore une montre volée à un garde-chiourme!

Parmi les jeunes criminels qui ont laissé un nom tristement célèbre dans les annales judiciaires, figurent encore Menesclou, qui égorga et dépeça une fillette, Louise Deu, qu'il avait attirée dans son logement en faisant briller à ses yeux une chignette d'argent; puis Gilles et Abadie, Barré et Lebiez, Frey et Rivière, le soldat Géomay, qui assomma l'aide d'un siphon d'eau de seltz Mme Roux-Couloumy, marchand de vins établie boulevard Saint-Germain; Marquetel, dit Sans-Quartier, Albert et Hortense Louet, les héros du crime de la Tour de Malakoff.

A Mazas, Abadie occupa ses loisirs à écrire les "Mémoires d'un assassin". Lacenaire avait, le premier proclamé son "horreur du vide des poches". Abadie répéta le cliché de ce charlatan criminel en y mêlant des phrases ayant cours dans le monde des assassins.

"La vie est une bataille, je frappe quiiconque me fait obstacle. C'est à vous, police, à compter mes morts!"

Condamné à mort, Abadie était certain d'être gracié — il le fut en effet.

— On s'échappe de la Nouvelle, dit-il en apprenant cette grâce.

— Que ferez-vous si un jour vous redeviez libre? lui demanda le directeur de la Roquette. — Ce que jeterai? Je recommencerais!

Aucun de ces misérables ne pense autrement: libres, ils recommenceront immédiatement leurs exploits sanglants. Et on parle de supprimer la guillotine!

AU MAROC.

New York, 23 septembre.—On mande de Tanger au "Herald" que le gouverneur de Magazan a fait emprisonner les membres de la famille d'El Menebbi, l'ancien ministre de la guerre, qui jouit de la protection britannique.

Cette nouvelle cause une anxiété générale à Tanger car El Menebbi a toujours joui de la confiance du Sultan. On ignore les motifs de cette arrestation.

Evasion d'un prisonnier.

New York, 23 septembre.—Un prisonnier militaire s'est évadé hier de la prison de Governor's Island.

La garnison de l'île et la police de New York ont opéré des recherches pendant la nuit, mais sans aucun succès. L'évadé faisait partie d'une escouade de 6 prisonniers, qui, sous la garde d'un soldat, était chargée du nettoyage des maisons des officiers.

A 5 heures du soir, lors de l'appel des prisonniers on s'aperçut de l'évasion.

L'évadé, un nommé Oliver Farmer, faisait auparavant partie de l'escadron "D", du 11me régiment de cavalerie, en garnison au Fort Sam Houston, près de San Antonio, Texas.

Farmer déserta son régiment au commencement de l'année et fut recapturé au mois d'avril. Il fut condamné par un tribunal militaire à 18 mois d'emprisonnement. On croit que le prisonnier s'est évadé en traversant à la nage le chenal de Buttermilk.

Pompiers blessés.

New York, 23 septembre.—Quatre pompiers, lancés d'une distance de plusieurs pieds contre un mur en briques par l'explosion d'une grande quantité de naphte, ont failli être tués, hier soir, durant un incendie qui a presque entièrement détruit la fabrique de la Empire State Cleaning and Dyeing Works à Brooklyn.

Ils ont tous reçu les soins de médecins et ont été transportés à un hôpital.

Trois pompiers se sont couverts la figure de leurs pardessus en toile cirée et passant à travers les flammes ils sont arrivés jusqu'à leurs compagnons blessés et les ont sauvés en les traînant dans un corridor.

Les trois sauveteurs ont eu les mains brûlées.

Passagers marquants.

Liverpool, 23 septembre.—Le vapeur "Lucania", de la Ligne Cunard, est parti d'ici aujourd'hui pour New York, ayant parmi ses passagers M. et Mme W. R. Hearst et le général James G. Wilson.